

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 23 juin 2010, à 11 h 25, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux (partie de séance)
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent
également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
M. Gilles Noël, directeur général adjoint
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.

CE-2010-1273 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications à la réglementation sur le stationnement et la circulation sur le réseau routier artériel (boulevard René-Lévesque Est) - Artère secondaire dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou/ Quartier Saint-Jean Baptiste / District Vieux-Québec - Montcalm - A1GT2010-064 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications suivantes à la réglementation sur le stationnement et la circulation :

boulevard René-Lévesque Est :

côté sud de la rue, à l'est de l'avenue Turnbull, sur une longueur de 60 mètres, installer *arrêt interdit - arrêt d'autobus* et retirer les parcomètres portant les numéros 3501, 3502, 3503 et 3504 d'une durée maximale de 5 heures.

CE-2010-1274 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture des services d'employés, R.A.V.Q. 560 - Renonciation au droit d'opposition - FN2010-039 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture des services d'employés*, R.A.V.Q. 560.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture des services d'employés*, R.A.V.Q. 560.

CE-2010-1275 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et le Réseau de transport de la Capitale (RTC), relativement à la fourniture de services en matière de soutien de l'infrastructure de téléphonie et de radiocommunication - Période du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2009 - TI2010-061 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° pour la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale (RTC)*, relativement à la fourniture de services en matière de soutien de l'infrastructure de téléphonie et de radiocommunication, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, Me Sylvain Ouellet à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente.

CE-2010-1276 Dépôt des listes de contrats du mois de mai 2010 - AP2010-367 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte :

- de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus sous forme de bons de commande, pour le mois de mai 2010;
- de la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à

un même fournisseur, sous forme de bons de commande et demandes de paiement, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2010;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2010-1277 Avis de motion et adoption du *Règlement sur la réalisation d'un projet de centre d'hébergement et de soins pour personnes âgées sur le lot numéro 1 738 181 du cadastre du Québec*, R.V.Q. 1704 - AT2010-097 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur la réalisation d'un projet de centre d'hébergement et de soins pour personnes âgées sur le lot numéro 1 738 181 du cadastre du Québec*, R.V.Q. 1704.

CE-2010-1278 Autorisation à l'Arrondissement de la Cité-Limoilou - Engagement de crédit relatif à la signature d'un protocole d'entente avec la *Société historique de Québec* et au versement d'une subvention pour l'aide au loyer - A1LS2010-061 (CT-2194000) — (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'Arrondissement de La Cité-Limoilou à engager le crédit de la ville relativement à la signature d'un protocole d'entente avec la *Société historique de Québec inc.* et au versement d'une subvention pour l'aide au loyer, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

CE-2010-1279 Avis de motion et adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur l'autorisation à délivrer des constats d'infraction*, R.V.Q. 1693 - A3GT2010-064 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur l'autorisation à délivrer des constats d'infraction*, R.V.Q. 1693.

CE-2010-1280 Fourniture, par le conseil d'Arrondissement de Beauport au conseil de la ville, des services relatifs aux objets prévus au *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2 - A5DA2010-022 (Ra-1543)

Attendu l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec* (2008, chapitre 27), qui a eu pour effet de réduire de huit à six le nombre d'arrondissements;

Considérant que l'article 10 du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2 prévoit la désignation de fonctionnaires qui reçoivent les demandes de permis;

Considérant que ce règlement désigne les fonctionnaires qui peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions, visiter un terrain ou une construction ainsi qu'une propriété mobilière ou immobilière, à l'intérieur ou à l'extérieur, afin de s'assurer du respect du règlement;

Considérant que ce règlement doit être appliqué sur l'ensemble du territoire de la ville;

Considérant qu'en vertu de l'article 70 de la *Charte de la Ville de Québec*, un conseil d'arrondissement peut fournir, au conseil de la ville, les services reliés aux compétences de ce dernier;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accepter l'offre du conseil d'Arrondissement de Beauport à l'effet de fournir au conseil de la ville :

- 1° les services des fonctionnaires désignés, responsables de la délivrance des permis et des certificats, conformément au *Règlement sur la délivrance des permis et des certificats*, R.R.V.Q., chapitre D-2, pour agir comme fonctionnaires désignés en vertu du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2;
 - 2° les services des inspecteurs et des techniciens de la Division de la gestion du territoire et les contremaîtres et les techniciens en génie civil de la Division des travaux publics de l'arrondissement afin que ceux-ci puissent exercer les pouvoirs d'inspection qui sont prévus par le *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2;
 - 3° les services de la Division de la gestion du territoire et de la Division des travaux publics afin d'assurer la gestion du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2, sur le territoire de l'Arrondissement de Beauport.
-

CE-2010-1281 Fourniture, par le conseil d'Arrondissement de Beauport au conseil de la ville, des services relatifs aux objets prévus au *Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions*, R.V.Q. 773 - A5DA2010-024 (Ra-1543)

Considérant l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec* (2008, chapitre 27), qui a eu pour effet de réduire de huit à six le nombre d'arrondissements;

Considérant que le conseil de la ville a adopté le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments d'habitation*, R.V.Q. 773, modifié par le *Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments relativement à l'adoption de normes s'appliquant aux bâtiments et aux constructions utilisés à d'autres fins que d'habitation*, R.V.Q. 1185;

Considérant que ce règlement prévoit la nomination de fonctionnaires désignés par le conseil de la ville pour assurer le respect du règlement;

Considérant qu'en vertu de l'article 70 de la *Charte de la Ville de Québec*, un conseil d'arrondissement peut fournir, au conseil de la ville, les services reliés aux compétences de ce dernier;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accepter l'offre du conseil d'Arrondissement de Beauport à l'effet de fournir, au conseil de la ville, les services des fonctionnaires identifiés ci-dessous de la Division de la gestion du territoire pour agir en tant que fonctionnaires désignés en vue de l'application du *Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions*, R.V.Q. 773 et ses amendements, comme suit :

- le directeur;
- le directeur de la section permis et inspection;
- les techniciens du bâtiment;
- le technicien en matières résiduelles et en environnement.

CE-2010-1282 Appropriation d'un montant à même le fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - Travaux d'aménagement de parcs situés dans l'arrondissement - A6LS2010-019 (CT-A6LS2010-019) — (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier un montant de 108 629 \$ à même le fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel de l'Arrondissement de La Haute Saint-Charles, en vue de la réalisation de travaux d'aménagement et d'amélioration de certains parcs situés dans l'arrondissement.

CE-2010-1283 Fermeture d'une partie de la rue Fortin, affectation, au domaine privé de la Ville et acceptation d'une promesse d'achat à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel Cardinal - DE2010-049 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner la fermeture d'une partie de la rue Fortin, constituée d'une partie du

lot 4 047 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 609 663 du susdit cadastre, d'une superficie de 709,1 mètres carrés, tel qu'illustré au plan joint en annexe 1 au sommaire décisionnel et de l'affecter au domaine privé de la Ville.

Il est également résolu que le comité exécutif, conditionnellement à la fermeture de cette partie de rue et à son affectation au domaine privé de la Ville :

- 1° accepte la promesse d'achat signée par *Les immeubles Mau-Ger inc.*, dont copie est jointe en annexe audit sommaire, à l'endroit d'un terrain vague situé dans le parc industriel Cardinal et désigné comme étant une partie du lot 4 047 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 609 663 du susdit cadastre, d'une superficie de 709,1 mètres carrés, tel qu'illustré au plan joint en annexe 1 au sommaire décisionnel;
 - 2° autorise la vente de ce terrain au prix de 64,58 \$ le mètre carré, pour un montant de 45 793,68 \$, compte tenu d'un acompte de 4 579,37 \$ déjà versé;
 - 3° accepte l'établissement d'une servitude de non-accès sur une partie du lot 4 047 701 du susdit cadastre, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 609 663 du même cadastre.
-

Madame la conseillère Julie Lemieux arrive à la séance à 11 h 45.

CE-2010-1284 Acceptation d'une promesse d'achat présentée par *Construction Carbo inc.* et *Les Constructions Hydrospec inc.*, à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche - DE2010-072 (Ra-1543)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter la promesse d'achat signée par *Construction Carbo inc.* et *Les Constructions Hydrospec inc.*, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel, à l'endroit d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport et désigné comme étant une partie du lot 4 420 885 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 624 676 du susdit cadastre, d'une superficie approximative de 2 800 mètres carrés, tel qu'illustré au plan joint en annexe audit sommaire;
 - 2° d'autoriser la vente de ce terrain au prix de 35 \$ le mètre carré, pour un montant approximatif de 98 000 \$, dont 94 234 \$ seront imputés au prix d'achat et 3 766 \$ seront versés au fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel. Un acompte de 9 800 \$ a déjà été versé lors de la signature de la promesse d'achat. Le paiement final sera effectué à la signature de l'acte notarié;
 - 3° de demander à la Division de l'arpentage du Service de l'ingénierie de procéder aux opérations cadastrales requises.
-

CE-2010-1285 *Prise d'acte du Bilan de l'opération de réduction du nombre d'arrondissements - DG2010-065 (Ra-1543)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte du *Bilan de l'opération de réduction du nombre d'arrondissements*, daté du 11 juin 2010.

CE-2010-1286 *Avis de motion et adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture des services d'employés manuels, R.V.Q. 1683 - FN2010-038 (Ra-1543)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture des services d'employés manuels*, R.V.Q. 1683.

CE-2010-1287 *Conclusion d'un protocole d'entente entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville de Québec quant à l'octroi d'une aide financière pour le projet de remplacement des conduites dans le secteur Saint-Pascal/Maizerets du quartier Limoilou, dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme gouvernemental Fonds de stimulation de l'infrastructure (dossier numéro 808089) - IN2010-013 (Ra-1543)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville de Québec quant à l'octroi d'une aide financière, jusqu'à concurrence d'un montant de 4 866 668 \$, dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme gouvernemental *Fonds de stimulation de l'infrastructure* concernant le projet de remplacement des conduites dans le secteur Saint-Pascal/Maizerets du quartier Limoilou (dossier numéro 808089), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de protocole d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 2° monsieur le maire Régis Labeaume et le greffier, Me Sylvain Ouellet à signer, pour et au nom de la Ville, ledit protocole d'entente;
- 3° que la Ville verse sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue de ce projet.

CE-2010-1288 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat en vue des travaux de systèmes intérieurs, lot 25, dans le cadre du projet de construction du complexe de soccer du parc Chauveau (VQ-40925) - Arrondissement des Rivières - AP2010-343 (CT-2194285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 19 281,69 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *I.T.R. Acoustique Qc s.e.n.c.*, en vertu de la résolution CE-2009-0190, en date du 4 février 2009, en vue des travaux de systèmes intérieurs, lot 25, dans le cadre du projet de construction du complexe de soccer du parc Chauveau, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1289 Adjudication d'un contrat pour la fourniture annuelle de béton de ciment et remblai sans retrait 2010 (VQ-42488) - Période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AP2010-345 (CT-2192827)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Demix Béton, une division de Holcim (Canada)*, le contrat pour la fourniture annuelle de béton de ciment et remblai sans retrait 2010, au cours de la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011, dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42488 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 23 avril 2010, pour la partie financée par les règlements d'emprunt.

CE-2010-1290 Adjudication d'un contrat pour la climatisation en géothermie de la vieille partie de la bibliothèque de Charlesbourg (VQ-42772) - AP2010-353 (CT-2189569)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *TBC Constructions inc.*, le contrat pour la climatisation en géothermie de la vieille partie de la bibliothèque de Charlesbourg, pour un montant de 180 261,38 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42772 et à sa soumission, en date du 1^{er} juin 2010.

CE-2010-1291 Adjudication d'un contrat en vue de la rénovation du poste de pompage Saint-Laurent - Mécanique du bâtiment, mécanique de procédé et électricité (PSP2009-342) (VQ-42528) - AP2010-359 (CT-2194496)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Descimco inc.*, le contrat en vue de la rénovation du poste de pompage Saint-Laurent, mécanique du bâtiment, mécanique de procédé et électricité (PSP2009-342), situé dans l'Arrondissement

de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour un montant de 4 686 726,90 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42528 et à sa soumission, en date du 4 juin 2010.

CE-2010-1292 Adjudication d'un contrat en vue de la construction d'une caserne d'incendie - Secteur Saint-Augustin (BAT 2009-327) (VQ-42680) - AP2010-362 (CT-2194305)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Habitations Consultants H.L. inc.*, le contrat en vue de la construction d'une caserne d'incendie, dans le secteur Saint-Augustin (BAT 2009-327), pour un montant de 3 306 840,18 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42680 et à sa soumission, en date du 1^{er} juin 2010.

CE-2010-1293 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de mai 2010 - AP2010-366

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de demande d'achat ou demande de paiement, pour le mois de mai 2010, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2010-1294 Conclusion d'une convention entre la Ville de Québec, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et *L'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule*, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2005-2009, en vue du projet de mise en valeur du monastère des *Ursulines du Vieux-Québec* appelé *Le monastère des Ursulines* - Versement d'une subvention - AT2010-098 (CT-AT2010-098)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et *L'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule*, relative au versement d'une subvention de 100 000 \$, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2005–2009, en vue du projet de mise en valeur du monastère des *Ursulines du Vieux-Québec* appelé *Le monastère des Ursulines*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1295 Demande de permis en vue de la démolition du bâtiment sis au 9045, rue De Grandmaison et demande d'opinion pour subdiviser le terrain afin de permettre la construction de 2 bâtiments - Arrondissement des Rivières - AT2010-110

Considérant qu'il y a lieu de réitérer le principe fondamental visant, dans la mesure du possible, à conserver et à mettre en valeur les constructions patrimoniales présentes à l'intérieur de ce site du patrimoine;

considérant que malgré ce principe de conservation, le bâtiment dont on vise la démolition est très lourdement détérioré et que le coût de sa restauration apparaît excessif;

considérant que le requérant n'a cependant pas fourni de programme de réutilisation du sol suffisamment précis pour permettre une décision formelle, autant à l'égard de la demande de démolition que la demande de subdivision du site;

considérant que les critères retenus prévoient la reconstruction d'un seul bâtiment sur le terrain actuel afin de préserver le caractère particulier et les qualités paysagères du site du patrimoine de la Côte des Érables;

il est résolu que le comité exécutif sursoie à toute décision par rapport à la demande de démolition portant le numéro 20100408-054 et demande au requérant de compléter ses démarches dans ce dossier comme suit :

- 1° de privilégier toute opportunité qui permettrait de conserver et mettre en valeur le bâtiment existant. Dans un tel cas, compte tenu de l'implantation du bâtiment actuel, le site pourrait être subdivisé, à certaines conditions, pour permettre une construction supplémentaire;
- 2° si l'option de conservation privilégiée ne peut être retenue, de développer et soumettre un projet concret de reconstruction du site préalablement à toute prise de décision formelle. Ce projet devrait alors respecter les orientations établies au document intitulé : *Critères pour encadrer la reconstruction du site du 9045, rue De Grandmaison*, préparé par le Service de l'aménagement du territoire et daté du 8 juin 2010.

Il est également résolu d'émettre un avis défavorable par rapport à la demande d'opinion portant le numéro 20100408-059, visant la subdivision du site pour permettre la construction de 2 bâtiments.

CE-2010-1296 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et Carrefour jeunesse-emploi Montmorency - Versement d'une aide financière pour la mise en oeuvre du Chantier urbain de l'Arrondissement de Beauport - A5LS2010-028

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et *Carrefour jeunesse-emploi Montmorency*, relativement au versement d'une aide financière de 6 800 \$ en vue de la mise en oeuvre du Chantier urbain de l'Arrondissement de Beauport, pour le Camping municipal de Beauport, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1297 Versement d'une aide financière à 2 organismes - DG2010-066 (CT-DG2010-066)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une aide financière, dans le cadre d'une activité ou d'un événement, aux organismes suivants :

- *Club des petits déjeuners du Québec*, pour un montant de 500 \$;
 - *Fondation québécoise du cancer*, pour un montant de 500 \$.
-

CE-2010-1298 Exposition *Les Artisans de la Cathédrale* - Période du 17 juin au 6 septembre 2010 - DT2010-068

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° *Les Artisans de la Cathédrale*, à tenir leurs kiosques d'expositions, sur le stationnement de la cathédrale *Sainte-Trinité*, au cours de la période du 17 juin au 6 septembre 2010;
 - 2° le Service des finances à facturer, à *Les Artisans de la Cathédrale*, un montant de 150 \$ par kiosque (14 kiosques au total).
-

CE-2010-1299 Subvention à *Colloque Diatomées* concernant le 29^e colloque annuel de l'Association des Diatomistes de Langue Française (ADLaF) - Période du 7 au 10 septembre 2010 - EN2010-042 (CT-EN2010-042)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 500 \$, à *Colloque Diatomées*, concernant le 29^e colloque annuel de l'Association des Diatomistes de Langue Française (ADLaF), qui se déroulera du 7 au 10 septembre 2010.

CE-2010-1300 Prise d'acte des rapports d'acceptations provisoires et définitives des travaux - Rapport semestriel - IN2010-036

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte des rapports d'acceptations provisoires et définitives des travaux autorisés par le Service de l'ingénierie, joints en annexes au sommaire décisionnel.

CE-2010-1301 Participation de monsieur Yves Courchesne, trésorier et directeur du Service des finances, à un séminaire à Alexandrie, en Égypte, dans le cadre d'une étude sur les finances locales commandée par l'Association internationale des maires francophones (AIMF) - Période du 13 au 19 septembre 2010 - RI2010-033

Il est résolu que le comité exécutif autorise la participation de monsieur Yves Courchesne, trésorier et directeur du Service des finances, à un séminaire à Alexandrie, en Égypte, dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale d'octobre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), qui se déroulera du 13 au 19 septembre 2010.

CE-2010-1302 Désignation d'un représentant autorisé auprès de clicSÉQR de Revenu Québec - TP2010-026

Il est résolu que le comité exécutif désigne monsieur Sylvain Langlois, directeur des opérations de traitement de l'eau potable, à titre de représentant autorisé pour les services de clicSÉQR de Revenu Québec.

CE-2010-1303 Transfert d'employés - Réduction du nombre d'arrondissements - Phase 3 - RH2010-245 (CT-RH2010-245)

Il est résolu que le comité exécutif approuve :

- 1° le transfert du poste no 29208, préposé à l'entretien des espaces verts et récréatifs et de sa titulaire madame Lise Divita (ID. 012188), à la Section des sports et plein air de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (53210);
 - 2° le transfert du poste no 29012, préposé à l'entretien des espaces verts et récréatifs et de son titulaire monsieur Michel Gingras (ID. 010591), à la Section des sports et plein air de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (57210);
 - 3° le transfert du poste no 29212, préposé à l'entretien des espaces verts et récréatifs et de son titulaire monsieur Pierre Létourneau (ID. 004616), à la Section des sports et plein air de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (53210).
-

CE-2010-1304 Modification d'un poste de premier adjoint administratif (poste no 25210), classe 5, en un poste de premier adjoint administratif, classe 6, à la Direction générale et nomination de madame Céline Émond (ID. 003105) - RH2010-353 (CT-RH2010-353)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de premier adjoint administratif (poste no 25210), classe 5, en un poste de premier adjoint administratif, classe 6, à la Direction générale, et ce, de façon rétroactive au 20 octobre 2008;
 - 2° nomme madame Céline Émond (ID. 003105), employée permanente, au poste de premier adjoint administratif, classe 6, à la Direction générale, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel, et ce, de façon rétroactive au 20 octobre 2008.
 - 3° autorise un virement de fonds de 4 868 \$ provenant des frais généraux - divers au budget d'opérations de la Direction générale.
-

CE-2010-1305 Abolition de 2 postes de préposé aux travaux d'entretien à la Division des services aux événements d'ExpoCité - RH2010-529

Il est résolu que le comité exécutif abolisse les 2 postes de préposé aux travaux d'entretien, classe 2 (postes no 22076 et no 22250), à la Division des services aux événements d'ExpoCité, avec effet le 27 juin 2010. Les soldes budgétaires, s'il y a lieu, seront transférés aux frais généraux.

CE-2010-1306 Retraite de monsieur Richard Lapointe (ID. 002718), directeur de la Division des Affaires immobilières du Service de la gestion des immeubles, le 1^{er} août 2010 - RH2010-533

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Richard Lapointe (ID. 002718), directeur de la Division des Affaires immobilières du Service de la gestion des immeubles, le 1^{er} août 2010.

CE-2010-1307 Aide financière à *Productions Grands Feux* pour la bonification de l'animation de l'édition 2010 des *Grands Feux Loto-Québec* - DT2010-013 (CT-DT2010-013)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise un virement de fonds de 50 000 \$ du poste contingent de proximité vers l'activité 6410100 Événements spéciaux du budget du Bureau du développement touristique et des grands événements;
 - 2° verse une aide financière de 50 000 \$, à *Productions Grands Feux* en vue de l'organisation et de la tenue de l'événement *Grands Feux Loto-Québec*.
-

CE-2010-1308 Subvention à *Motivaction Jeunesse* en vue du projet *Intégration Jeunesse* - Période de juin 2010 à juin 2011 - RI2010-037

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$, à *Motivaction Jeunesse* en vue du projet *Intégration Jeunesse*, qui se déroulera de juin 2010 à juin 2011.

CE-2010-1309 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement des Rivières - RH2010-544

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-544 concernant la suspension de 3 mois d'un employé manuel de l'Arrondissement des Rivières;
 - 2° demande au directeur de l'Arrondissement des Rivières, Monsieur Djamil Moussaoui, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2010-1310 Subvention à *La Fête du Canada à Québec* pour la réalisation de la *Fête du Canada 2010* - DT2010-080 (CT-DT2010-080)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise un virement de fonds de 45 000 \$ du poste contingent de proximité vers l'activité 6410100 - Événements spéciaux du budget du Bureau du développement touristique et des grands événements;
- 2° verse une subvention exceptionnelle et non récurrente de 45 000 \$, à *La Fête du Canada à Québec*, en vue de la réalisation de la *Fête du Canada 2010*, qui se déroulera le 1^{er} juillet 2010.

La séance est levée à 14 h 50

Richard Côté
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mc/lh/mcr/hmd